

Witry-lès-Reims, 25 septembre 2024

## Opération « Coup de pouce » en faveur de l'installation en Meuse

Jeudi 19 septembre dernier, s'est tenue la cérémonie « Coup de pouce » en faveur de l'installation à Boncourt-sur-Meuse. Six jeunes agriculteurs installés grâce la Safer Grand Est en 2023 y étaient mis à l'honneur dans les locaux de la Maison de la Truffe.



Thierry Bussy, Président de la Safer Grand Est, le rappelait lors de cet évènement « Coup de pouce » : « Le renouvellement des générations en agriculture et l'installation de jeunes agriculteurs/viticulteurs est la priorité de la Safer Grand Est. » En juin 2023, le conseil d'administration de la Safer avait décidé de soutenir 16 jeunes agriculteurs installés à titre principal sur l'ensemble de la région l'année précédente. En 2024, l'opération a été reconduite avec de nouvelles modalités permettant d'aider un plus grand nombre de jeunes. Aux côtés de Thierry Bussy, Julien Robert, Président du comité technique Meuse, et Gwenaël Cousin, chef du service foncier départemental, ont ainsi reçu six jeunes agriculteurs, en présence d'une cinquantaine d'invités.

Chaque jeune installé s'est vu remettre un **chèque d'un montant de 300 €** :

### Matéo LILIEN

30,44 ha ont ainsi permis à ce jeune de s'installer hors cadre familial sur une ferme de 113 ha dans le secteur de Spincourt.

Son projet : Mettre en place un élevage allaitant et, à terme, se lancer dans la vente directe de viande.

## **Lucas KAMPMAN**

Attribution de 9 ha de prairie à 4 km de son siège d'exploitation dans le secteur Woèvre. Installation aidée à titre principal dans le cadre familial avec maintien de l'élevage laitier (100 vaches).

## **Benjamin LAMARLE**

Un départ en retraite au sein du GAEC Lamarle a permis son installation en polyculture et polyélevage à Beurey-sur-Saux.

L'intervention de la Safer a sécurisé la répartition des 33,6 ha en deux propriétaires afin d'éviter une potentielle perte de foncier (baux de longue date).

## **Cyril COLLIN, Adeline LALLEMENT et Rudy LALLEMENT**

Triple installation aidée à titre principal dans le cadre familial à Naives-Rosières, au sein du GAEC du Jard.

La publicité pour 24 ha de foncier essentiellement en herbe à proximité de Bar-le-Duc avait généré 15 candidatures dont 4 projets d'installation.

En amont de cette remise de chèques le matin-même, comité technique avait laissé place à la signature d'une convention quadripartite entre Philippe Larde, maire de Boncourt, Yves Schweitzer, vice-président de l'Association Meusienne des Planteurs et Promoteurs de la Truffe en Lorraine (AMPPTL), Patrick Driant, porteur de projet, et la Safer Grand Est. Cette convention actait la vente de ces parcelles de truffière de 6,87 ha par la commune à Patrick Driant. L'animation de l'activité trufficole étant confiée à l'AMPPTL.

Julien ROBERT est revenu sur le choix du comité technique : *« Il s'agit d'une opération gagnant-gagnant qui répond à plusieurs objectifs : Sauvegarder un patrimoine de niche essentiel à la commune de Boncourt-sur-Meuse ; Pérenniser une activité trufficole en lien avec le développement local et mettre en lumière un savoir-faire unique qui valorise notre territoire. »*

